



PROCÈS VERBAL

Réunion du Comité Directeur Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Lège-Cap Ferret

Samedi 22 février 2020 à 17h30
Ancienne Mairie de Lège Bourg – 33950 Lège Cap-Ferret

[Retour Sommaire](#)

MEMBRES PRESENTS

NOM Prénom	État
CARBONNIERE Francis	Présent
COLLEDANI Fred	Présent
CORNUAUD Nicolas	Présent
LENCOU Pascal	Présent
MERLE-GOMEZ Jules	Présent
TROQUE Pascal	Présent

INVITÉS

NOM Prénom	État
BIGNON Olivier	Absent excusé

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

NOM Prénom	État

MEMBRES ABSENTS

NOM Prénom	État

MEMBRES REPRESENTES

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom

PIECE(S) JOINTE(S)

[Retour Sommaire](#)

- Néant ;

SOMMAIRE

MEMBRES PRESENTS	1
INVITÉS.....	1
MEMBRES ABSENTS EXCUSES.....	1
MEMBRES ABSENTS.....	1
MEMBRES REPRESENTES	1
PIECE(S) JOINTE(S).....	2
SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	2
ORDRE DU JOUR.....	2
COMPTE-RENDU	3
1. Délibération n°1 : Candidature Comité Directeur Olivier BIGNON :	3
2. Délibération n°2 : Mise en œuvre de l'École Estivale :	3
3. Délibération n°3 : Formation SSA « Littoral » :	4
4. Délibération n°4 : Conventions établissements scolaires :	4
QUESTIONS DIVERSES	5
PROCHAINE REUNION.....	6

PREAMBULE

[Retour Sommaire](#)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et les avoir remerciées de leur engagement renouvelé, Fred COLLEDANI ouvre la séance et fait le point des membres et invités excusés ou absents et des procurations reçues. Le quorum étant atteint (effectif complet), le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

[Retour Sommaire](#)

Fred COLLEDANI rappelle l'ordre du jour prévisionnel établi de concert avec les membres du Comité.

1. Délibération n°1 : Candidature Comité Directeur Olivier BIGNON ;
2. Délibération n°2 : Mise en œuvre de l'École Estivale ;
3. Délibération n°3 : Formation SSA « Littoral » ;
4. Délibération n°4 : Conventions établissements scolaires ;
5. Questions diverses :
 - a. Formation BNSSA en cours ;
 - b. Sélections Sauveteurs SIVU ;
 - c. Formation PSE2 ;
 - d. Ligne vêtements et boutique en ligne ;
 - e. Stickers véhicules ;
 - f. Prestation découverte Sauvetage Grand-Lebrun Bx ;

Délibération n°1 : Candidature Comité Directeur Olivier BIGNON :

[Retour Sommaire](#)

Olivier BIGNON, 54 ans, éducateur sportif, ancien Sauveteur sur les plages de La Teste-de-Buch et sapeur-pompier volontaire a fait part de son intérêt pour participer aux travaux du Comité Directeur. Fred COLLEDANI expose le profil et les motivations de ce candidat qu'il connaît personnellement de longue date.

Conformément aux statuts du Club, il est possible de remplacer un membre démissionnaire en cours de mandat.

La candidature d'Olivier BIGNON, afin d'intégrer le Comité Directeur du Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon, est donc soumise au vote de l'assemblée.

Cette candidature est : APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	<i>D1 : Approuvée à l'unanimité</i>
--------------	-----------------	---------------------	---------------	--

Délibération n°2 : Mise en œuvre de l'École Estivale :

[Retour Sommaire](#)

Lors de sa séance du 16 août 2019, le Comité Directeur avait donné une priorité absolue à la mise en place de l'École de Sauvetage Estivale dès l'été 2020. Un plan de financement sur 3 ans (2019 à 2021) portant sur 34000€ avait été établi avec une participation à 50% de la Mairie de Lège-Cap Ferret répartie sur 3 ans. Le Club doit donc constituer une trésorerie de 17000€ (50%) sur 3 ans (voir plan prévisionnel de financement 2019-2021).

Une prospection a été lancée pour trouver et financer un salarié pour l'été 2020 ainsi qu'un logement saisonnier. Cette prospection étant restée infructueuse, Fred COLLEDANI se propose d'anticiper son départ à la retraite de 3 mois afin de pouvoir cumuler ses congés sur l'ensemble de la saison estivale. Ce départ anticipé génère un manque à gagner de 6000,00 à 7000,00€ qui pourront être en partie compensés par la location du quad et de la remorque sur la saison 2020 voire les saisons suivantes.

Dans ces conditions, Fred COLLEDANI accepte d'assurer la prestation et de tenir l'École de fin juin à début septembre.

Le Secrétaire Général et le Trésorier membres du Bureau Exécutif sont chargés d'établir le contrat de location en conséquence de ces dispositions.

S'agissant des tâches à accomplir, Fred COLLEDANI assurera l'ensemble des tâches techniques, pédagogiques et administratives inhérentes à la mise en place de l'École de Sauvetage Estivale.

Pour répondre aux besoins de l'École Estivale, le container nécessite d'être aménagé en lien avec la Mairie (doublage, eau, électricité,). Fred COLLEDANI et Francis

CARBONNIERE sont chargés de suivre ce dossier et d'adapter le container aux exigences voulues.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D2 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°3 : Formation SSA « Littoral » :

[Retour Sommaire](#)

Sur proposition de Fred FEKKAR, chef de poste CRS du Cap Ferret, cadre du Club et qualifié pour occuper les fonctions de Responsable Pédagogique SSA, le Club souhaite organiser des formations SSA « Littoral ».

Cette organisation nécessite la constitution d'un dossier de demande d'agrément auprès de la FFSS (Action Fred COLLEDANI) et le concours logistique de la Mairie de Lège-Cap Ferret pour la mise à disposition du poste de secours du Cap Ferret et des moyens matériels associés. Fred COLLEDANI s'occupe de constituer une note à l'attention des Élus.

Sous réserve de ces dispositions, la Formation SSA « Littoral » pourrait avoir lieu lors des 4 jours du week-end de l'ascension fin mai.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D3 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

Délibération n°4 : Conventions établissements scolaires :

[Retour Sommaire](#)

Lors de sa réunion du 16 août 2019, le Comité Directeur a souhaité la révision des conventions UNSS selon de nouvelles modalités organisationnelles qui n'ont pas recueilli l'assentiment des établissements concernés. Une nouvelle approche sera réalisée auprès du collège de Lège et du lycée d'Andernos dès ce printemps. Fred COLLEDANI s'occupe de rédiger un nouveau projet de convention dans les conditions suivantes :

- 2 séquences pédagogiques de 5 à 6 mercredis septembre/octobre et mai/juin ;
- Effectif fixe sur inscription limité à 8 élèves par établissement ;
- Participation financière symbolique ;
- Progression pédagogique sur la séquence ;
- Diplôme de Sauvetage Sportif attestant du niveau à l'issue ;
- Attestation de secourisme GQS ;
- Indemnisation des Formateurs.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	Contre 0	Abstention 0	Pour 6	D4 : Approuvée à l'unanimité
--------------	-----------------	---------------------	---------------	-------------------------------------

QUESTIONS DIVERSES

Formation BNSSA en cours :

Jules MERLE-GOMEZ fait le point des candidats potentiels en cours de formation initiale au nombre de 4 et des candidats au recyclage (3). L'examen du BNSSA aura lieu le dimanche 29 mars 2020 à la piscine d'Andernos.

Pascal LENCOU s'occupe, avec Jules MERLE-GOMEZ, de la constitution des dossiers de candidature et du livret de certification.

Sélections SIVU :

Les sélections devraient avoir lieu les 25 et 26 avril à Lacanau. Le bilan des candidats potentiels est fait (Anciens et jeunes). Le Club devrait pouvoir présenter 7 à 8 candidats. Une préparation en Milieu Naturel sera organisée pendant les vacances de printemps juste avant les sélections. Jules MERLE-GOMEZ se propose d'assurer cette préparation qui pourra se faire au choix au grand-Crohot pour l'accoutumance au milieu ou à l'Horizon pour les techniques de sauvetage. L'indemnisation éventuelle du Formateur nécessite de rendre cette préparation payante avec une proposition de calendrier sur 2 à 4 sessions.

Formation PSE 2 :

Pascal LENCOU prévoit une formation pendant les vacances de printemps. L'effectif minimum réglementaire est de 6 candidats. Cet effectif n'est pas atteint pour l'instant. En cas d'annulation par manque d'effectif un « Plan B » doit être proposé aux stagiaires restants. Pascal LENCOU se chargera de recenser les autres formations PSE 2 susceptibles d'accueillir nos stagiaires.

Ligne vêtements et boutique en ligne :

Fred COLLEDANI propose la création d'une ligne de vêtements et accessoires aux couleurs dominantes du Club (jaune/vert) avec marquage et logo. L'objectif serait de réaliser un lot d'échantillons à la taille du formateur qui tiendra l'École Estivale (donc à ses frais) puis de promouvoir ces articles par la boutique en ligne. Fred COLLEDANI rappelle les conditions sine qua non de cette action :

- Pas d'avance de trésorerie par le Club (paiement à la commande) ;
- Pas de gestion de stock (voir partenaire local ex : Walrus Surf Shop).

Une prospection doit donc être lancée dans ce sens. Les candidats pour suivre ce dossier en liaison avec le Bureau exécutif sont priés de se faire connaître.

Stickers véhicules :

Afin de promouvoir l'image du Club, Fred COLLEDANI propose la réalisation de stickers grand format (logo du Club) susceptibles d'être collés sur les portières de certains véhicules des cadres et dirigeants du Club. La première paire d'adhésifs sera offerte par le Club. Les demandes supplémentaires seront facturées au prix coûtant. Le Bureau exécutif est chargé de mettre en œuvre ces dispositions.

Prestation découverte Sauvetage Grand-Lebrun Bx :

Le lycée Grand-Lebrun a sollicité le Club pour ce type de prestation qui pourrait se faire fin mai sur une journée complète en association avec une école de Surf par demi-groupe et demi-journée. Pierre-Louis DAMESTOY de SURF CENTER a été contacté et serait d'accord pour assurer cette prestation commune. Pascal LENCOU et Jules MERLE-GOMEZ seraient partants pour assurer l'encadrement de cette journée. Fred COLLEDANI s'occupe du suivi de ce dossier.

PROCHAINE REUNION

[Retour Sommaire](#)

Le prochain Comité Directeur pourra être organisé dans le courant du mois d'août avant l'AG pour le lancement de la saison 2020/2021.

Fait à Lège Cap-Ferret le 15 avril 2020

Le Secrétaire Général
Pascal LENCOU



Le Président
Fred COLLEDANI

